

LA LÉGISLATION ITALIENNE SUR LES TROUBLES SPÉCIFIQUES DES APPRENTISSAGES (TSA) : LE DROIT DU TRAVAIL AU-DELÀ DU HANDICAP*



RÉSUMÉ

Une législation spéciale visant à protéger les personnes souffrant de troubles spécifiques de l'apprentissage a été introduite en Italie entre 2021 et 2022. Cette réglementation est unique dans un contexte comparatif, où la protection de ces travailleurs est généralement assurée par l'assimilation de leur condition à un handicap. L'objectif de cet article est d'identifier la logique, les forces et les faiblesses de la technique réglementaire adoptée, ainsi que d'évaluer si l'introduction d'une législation spéciale telle que celle analysée peut être une réponse appropriée pour d'autres travailleurs présentant des vulnérabilités spécifiques.

MOTS-CLÉS : *Inclusion, troubles spécifiques de l'apprentissage, aménagements, handicap.*

ABSTRACT

A special legislation for the protection of persons with specific learning disorders was introduced in Italy between 2021 and 2022. This regulation stands as an unicum in a comparative context, where the protection of these workers is usually provided by an assimilation of their condition to the one of disability. The aim of the paper is to identify rationale, strengths and weaknesses of the regulatory technique adopted, also to assess whether the introduction of special legislation such the one under analysis may be an appropriate response for other workers with specific vulnerabilities.

KEYWORDS : *Inclusion, Specific Learning Disorders, Accommodations, Disability.*

* Cette contribution a été réalisée dans le cadre du projet de recherche « Le nuove tutele per i lavoratori affetti da disturbi specifici dell'apprendimento », financé par le Département d'économie 'Marco Biagi' dans le cadre du financement départemental de la recherche (FAR 2022).